L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 3 AOUT 1899. No. 24.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canad nes-français des Etats-U is t la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu

COUP D'ŒIL SUR NOTRE HISTOIRE.

Consultons nos poètes, nos historiens, nos orateurs nos écrivains journalistes, ce sont autant de voix qui proclament à l'envie que nous sommes ce que Dieu nous a faits. Recueillons ces échos sacrés qui retentissent dans les chaires de nos églises, chaque année, le jour de notre belle fête nationale, lorsque nous nous pressons en foule au pied des saints autels, pour y faire à Dieu l'offrande de notre foi et de notre patriotisme. Ecoutons ces émotions si douces et si consolantes qui remplissent nos cœurs, lorsque, tout petits enfants encore, nos mères nous parlent du passé national, en nous berçant tendrement sur leurs genoux. Enfin, appelons-en tous à notre propre témoignage.

N'est-ce pas que nous sommes les enfants gâtés du bon Dieu ? que nous sommes vraiment, en Amérique, son peuple de prédilection ?

N'est-ce pas que nous devions irrévocablement périr, sans une assistance toute particulière de la Providence, et que nous sommes aujourd'hui le miracle persistant de la protection divine ?

Aujourd'hui, nos droits sont libres et respectés, nous possédons le présent, et nous tenons le sceptre de l'avenir. Nous commandons en maître sur les rives du St Laurent, et nous faisons entendre du sein d'Ottawa, aux provinces nos rivales, une voix qu'elles honorent quand l'organe qui la fait retentir comprend les devoirs de sa mission.

C'est un homme de notre sang et de notre race, qui, comme lieutenant gouverneur, représente à nos yeux la domination de la vieille Albion.

N'est-ce pas que nous sommes grands, fiers, confiants ?

Et pourtant, hier encore, nous étions assujettis, tyrannisés, foulés aux pieds par un pouvoir brutal et oppresseur.

On voulait détruire l'idée française en Amérique. Pour cela, de quels moyens n'a-t-on pas essayé ? L'on s'est attaqué surtout à notre foi de catholiques, et pour faire de nous des apostats, l'on a tout tenté pour nous arracher notre langue, nos lois, nos institutions, tout ce que l'on nous avait solennellement promis à Québec, à Montréal et à Paris. Trois traités, parjures !

L'idée française a prévalu et règne aujourd'hui, mais il nous a fallu lutter, combattre, résister de tous nos efforts à une oppression sans scrupule et sans frein.

Vous, nos vétérans politiques blanchis sous le poids des travaux et de l'âge, qui avez vécu aux jours de notre long martyre, dites donc ce que notre tranquillité présente vous a coûté de colères, d'indignation de fermeté, de protestations. Dites ce qu'il vous a fallu endurer de mépris, d'outrages, d'injustices ! Plusieurs d'entre vous n'ont-ils pas vu les prisons de 1837 ?

Eh bien ! oui ! hier, il n'y a qu'hier, nos droits les plus chers étaient violés, et l'on voulait nous faire renier notre religion, nos lois, notre langue, nos institutions, et l'on voulait tuer l'idée française, et l'on voulait nous faire mourir comme peuple !

Et nous vivons, et nous sommes français, et nous sommes un peuple !

Mais remontons plus haut, à cette époque qui n'a plus de représentants vivants parmi nous, aux sombres origines de la conquête.

Le drapeau français disparu de nos rives, soixante mille Canadiens sont à jamais livrés à la domination anglaise. Les nobles, les personnes influentes, les hommes instruits, tous les gens capables de retrouver une situation en France désertent un sol foulé par les pas de l'étranger. Nos pères, abandonnés de leurs guides, sont désormais assujettis à des gouvernants anglais, qui n'entendent pas notre langue. A part Murray, ces nouveaux maîtres sont hostiles à notre religion, à nos lois, à nos institutions.

Un conseil purement militaire d'abord, transformé ensuite en un conseils civil, gouverne les Canadiens jusqu'en 1774.

Jusqu'à cette dernière époque tout est mis en œuvre pour étouffer l'idée française.

L'idée française, c'est cette idée généreuse qui a de tout temps frayé le chemin à l'Évangile et à la civilisation en Europe ; qui a fourni les premiers croisés à la Terre-Sainte, qui a donné au monde la nation de Clovis, de Charlemagne, et de St Louis, qui s'est faite le protectrice de tous les droits violés, et que l'on a toujours vu accourir victorieuse au secours de la justice opprimée.

Philippe Masson.

L'abus du Tabac.

L'usage abusif du tabac fait mal, ce n'est pas douteux, et, malheureusement, en général, il est abusif. La statistique de l'année dernière montre que la consommation va sans cesse en augmentant, et même notablement. On accuse le tabac un peu à tort et à travers de tous les maux qui viennent nous accabler avec l'âge. Malgré tout, et s'il n'est pas autant qu'on le prétend coupable de tous les méfaits qu'on lui impute, il amène cependant, des troubles graves chez certaines personnes. Tout dépend, en effet, de l'idiosyncrasie. On cite un professeur éminent de la Faculté de médecine qui ne peut fumer deux cigarettes maintenant sans être pris de vertiges, à côté, un autre non moins connu que le précédent, qui a le cigare aux lèvres toute la journée et sans le moindre inconvénient. Tout est donc relatif ici comme ailleurs bien souvent.

On a été jusqu'à invoquer le rôle de l'intoxication tabagique chez l'homme comme générateur de l'épilepsie. C'est peut-être très exagéré, et il ne faudrait certes pas généraliser, car il existe des épileptiques qui n'ont jamais fumé de leur vie. Cependant, on doit à MM. Gilbert Ballet et Maurice Frure des expériences récentes qu'il est bon de faire connaître parce qu'elles sont de nature tout au moins à prouver une fois de plus que le tabac exerce une action néfaste sur le système nerveux.

Ces deux expérimentateurs ont provoqué chez des gens et des cobayes des attaques épileptiques en leur injectant une macération de tabac en carotte à la dose de 2 centimètres cubes par kilogramme d'animal. La macération était faite en laissant pendant dix minutes 10 grammes de tabac dans 100 grammes d'eau bouillante. Les animaux ainsi traités ont des attaques ou restent comme endormis pendant quelques minutes et ils sont pris d'hémiplégie ou de paralysie qui persistent pendant plusieurs heures.

Si la dose est trop forte, l'attaque se déclare avec intensité et l'animal meurt. Déjà Claude Bernard avait constaté des secousses musculaires chez divers animaux dans l'empoisonnement par la nicotine mais sans observer d'attaques d'apparence épileptique.

Ces expériences contribueront à l'étude de la pathogénie des épilepsies toxiques.

Une benediction.

Le **Baume Rhumal** a déjà soulagé tant de maux qu'on le bénit partout. 85

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colonnes de notre journal, devraient dire au marchand : " J'ai vu votre annonce dans " l'Ouest Canadien. " Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

AVIS.

Est par les présentes donné que l'assemblée des actionnaires de "The Edmonton Printing Company," Limited aura lieu à Edmonton, au bureau de Frédéric Villeneuve, Avocat, à 4 heures de l'après-midi, vendredi, le vingt-huitième jour du mois de juillet courant, pour la transaction des affaires de la Compagnie, élection des directeurs, reddition des comptes, etc, etc.

Donné à Edmonton, ce quatrième jour de juillet, A. D., 1899.

FREDERIC VILLENEUVE, Secrétaire provisoire.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"The Edmonton Printing Companany, Limited."

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.
'l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 3 Aout 1899.

Suspension Temporaire.

Sous ce titre le " Free Press " de Winnipeg, publie la dépêche suivante :

" La Banque Jacques-Cartier de Montréal, ferme ses portes.

Retraites très considérables.

Déclaration du Président—la chute de la Banque Ville-Marie, la cause—une foule d'ouvriers aux guichets. 200,000, payés en un jour. L'institution est solide.

MONTREAL, 31 Août.—Une course terrible a commencé ce matin, contre la Banque Jacques-Cartier, ayant pour cause la suspension de la Banque Ville-Marie. Les directeurs se sont réunis cet après-midi, pour considérer la situation, et après avoir délibéré jusqu'à 8 heures ont lancé la déclaration suivante : " Aux actionnaires et aux déposants de la Banque Jacques-Cartier : L'agitation malheureuse qui a commencé à l'occasion de la fermeture de la banque Ville-Marie a fini par diriger contre la Banque Jacques-Cartier, un mouvement injustifiable. Les directeurs et les gérants ont fait tout ce qui était humainement en leur pouvoir pour faire face à la tempête, mais comme la panique persiste en dépit de leur rapidité à répondre à toutes les demandes et qu'il est impossible de réaliser immédiatement l'actit en mains,nous croyons de notre devoir de suspendre temporairement, pour nous permettre de réaliser tout notre actif, Signé Alphonse Desjardins, Président.

La course la plus forte a eu lieu à la succursale St. Jean-Baptiste en haut de la rue St Laurent, où il y a eu une grande population d'ouvriers et quoique plusieurs employés y aient été transférés, il y eut foule constante durant la journée. En tout $200,000 furent payés durant la journée dans les différentes succursales. On croit généralement que la Banque est dans des dispositions tout a fait solides. A la Bourse ce matin les actions de la banque sont tombées de 113 à 65. Les directeurs de la Banque, sont : l'Hon. Alphonse Desjardins, Président, A. S. Hamelin, Vice,Président, D. Laviolette, G. N. Ducharme, L. J. O. Beauchemin, M. Tancrede Bienvenu, Gérant Général. Le bureau principal est à Montréal, et les actionnaires sont pour la plupart Canadiens-Français, résidant à Québec.

La Banque Jacques-Cartier, bureau chef à Montreal, à un capital autorisé de $500,000. Capital souscrit, $500,000, Capital payé $500,000, Réserve $265,000. Dernier dividende déclaré 6 o/o. Billets en circulation 473,081. Balance due au Gouvernement de la Puissance $18,813, balance due aux gouvernements provinciaux $135,000. Depôts publics à demande $774,327, dus après avis ou à temps fixe $3,151,319, total du passif $4,664,898. Espèces $37,381, billets de la Puissance, 271.971. Dépôts pour garantir la circulation des billets, 24,000 billets et chèques sur les autres banques, 221,607. Dépôts payables à demande par les autres banques $37,545. Débentures du gouvernement de la Puissance, 121,000 Sécürités Municipales Canadiennes 295,868 Prêts à demande et en stock, $347,542. Prêts courant $3,836,016. Dettes en souffrances 42855, immeubles, 30,400, hypothèques ou immeubles vendus par la Banque, 37,940. Bâtisse de la Banque $130,000. Autre actif 43781. Total de l'actif 5,480,556. " Free Press."

Ce qui laisse un surplus en faveur de la Banque de $815,648. Nous avons donc raison de dire que la suspension de la Banque n'est que temporaire et qui les intéressés n'ont rien à craindre pour leur argent. Note Editoriale.

Nous mettons les porteurs de billets et les déposants de la Banque Jacques Cartier contre les agissements de certains spéculateurs sans vergogne qui veulent pêcher en eau troublé en dépréciant les valeurs de la Banque Jacques Cartier. Nous croyons en conscience que la suspension de la Banque, n'est que provisoire et que les déposants sont garantis d'une façon absolue. Quant aux porteurs de billets, ils peuvent être d'autant plus rassurés que le gouvernement fédéral, a en mains de quoi racheter tous les billets de banque en circulation et qu'il les garantit. Bien plus, ces billets portent intérêt à 6 o/o depuis lundi. Que tous se rassurent et attendent avec confiance le moment que nous avons raison de croire prochain, de la réouverture de la Banque Jacques Cartier.

Quelques citoyens de Morinville ont jugé à propos paraît-il de célébré le 4 juillet fête de l'indépendance des Etats-Unis. Pourquoi cette démonstration ? Nous aimerions à le savoir. Les idées américaines ou "américanizantes" ne sont pas de mise ici. Nous devons être canadien d'abord et pardessus tout et nous réprouvons ces démonstrations d'un faux patriotisme. Ceux qui tiennent tant à leur droits et à leur "status" de sujets américains pourraint peut-être à leur avantage être restés là-bas dans la grande république voisine. Du moment qu'il sont venus s'établir sur le sol canadien qu'ils renoncent à leur ancienne patrie et qu'ils travaillent pour le progrès et l'avancement de la nouvelle. A cette condition, nous serons leurs amis, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La présente lettre que nous nous faisons un plaisir de publier ci-après nous étant parvenue un peu tard,nous regrettons vivement de ne pouvoir rendre pleine et entière satisfaction à notre aimable correspondant : cependant, nous nous efforcerons de lui être agréable autant que possible et nous ne manquerons certainement pas de lui adresser notre journal tel que demandé.

De Honfleur, (Calvados France.)
3 Juillet, 1899.

MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE ET CONFRERE.

Savez-vous que la petite ville de Honfleur, en France, d'où Champlain partit pour fouler Québec, va, dans une Exposition Normande que j'organise, et des fêtes populaires qui dureront deux mois, honorer la fidélité des Canadiens-Français aux vieilles traditions de leur patrie d'origine !

Je vous envoie un mien rapport à la Société du Vieux Honfleur, Fondée tout exprès pour relever le culte des ancêtres et maintenir les traditions qui furent tant de siècles devant la gloire et la gloire de la France, ancienne ces traditions qui ont aussi sauvé la nation canadienne et lui ouvrent un avenir devant lequel s'émerveille le monde.

Un comité de bons canadiens de Montréal et de Québec, dont quelques-uns m'honorent de leur amitié, nous ont singulièrement facilité la tâche pour la représentation des provinces de l'Est à notre Exposition du "Vieux Honfleur." Mais pour votre Ouest votre Nord-Ouest poëtique, les distances et mille difficultés rendent la besogne difficile. Cependant, grâce à l'appui de notre comité, grâce à l'intervention du chemin de fer du Pacifique, je ne crains pas de le dire, les provinces de l'Ouest Canadien ne feront pas mauvaise figure devant les Parisiens et les Normands à qui mon rêve est de faire connaitre leurs cousins d'Amérique les énergiques pionniers du grand Ouest lointain. Mais un écrivain ne croirait pas l'exposition canadienne complète, sans la présence du journal, qui est chez-vous, le lien de solidarité, le porte-parole du patriotisme, le foyer du progrès. Donc, cher confrère je viens vous solliciter. Notre Exposition ouvre le 30 juillet ; mais il y aura toujours place pour un journal de l'Ouest Américain français. Voulez-vous nous faire la gracieuseté de nous envoyer les photographies de vos rédacteurs avec autographes ? Voulez-vous, si vous ne trouvez pas indiscret, nous faire l'amitié de nous servir le journal pendant la durée de notre Exposition, c'est-à dire jusqu'à la fin de Septembre. Si vous avez des suppléments tirés avec dessins à l'occasion de quelque solennité locale, nous les verrons avec plaisir.

Enfin, si quelqu'un de vos amis, ayant du loisir et du zèle pour faire connaître leur pays, voulait prendre la peine de nous adresser quelques documents, nous leur donnerions une place d'honneur, les documents pourraient être tout ce qui peut nous représenter la vie du pionnier, du colon, du métis, du missionnaire. Photographies des types ou des scènes locales, chansons populaires d'élections, affiches même commerciales, si elles sont originales. Et les églises, et les écoles. Et les campes aux défrichements, et les chantiers, et la moission. Existe-t-il dans votre quartier de métis parlant leur langue native, instruits par des pères français ? Y a-t-il des catéchismes en indien-français ? Des écoles avec des alphabets indien-français ? Cette question des missons indiennes, a chez-nous, une grande importance pour l'intérêt qui s'y attache. Ne pourriez-vous nous procurer des photographies de jeunes personnes considérées comme les beautés du pays ? Vous allez trouvez mon cher confrère, mes questions bien indiscrètes ? N'accusez que mon zèle à faire connaître ce glorieux Nord-Ouest Canadien qui passionne tous ceux qui en ont lu les descriptions.

Veuillez croire que tout ce qui nous arrivera de vous et de votre pays sera le bien venu. Je vous en adresse par avance, tous mes remerciements personnels et ceux de la société du Vieux Honfleur.

Et vous, cher confrère, cher compatriote, je vous prie d'accepter la cordiale poignée de main que je vous envoie comme un ami inconnu et lointain.

JEAN SOUDAN DE PIERREFITTE.
Commissaire Spécial de l'Exposition Normande Canadienne.

LA MIGRAINE CHEZ LA FEMME.

" Madame a sa migraine ". Combien de fois n'avez-vous pas été accueilli par cette fin de non-recevoir ! Souvent, cette migraine est purement fictive et, comme la syncope chez une jolie femme, elle est d'une grande utilité dans une infinité de cas. Mais la véritable migraine, celle qu'on subit et qui vous expose trop souvent, hélas, à d'intolérables souffrances, mesdames et mesdemoiselles, mérite qu'on s'y arrête sérieusement, car elle est l'indice de désordres auxquels il importe de remedier, sinon ils pourraient rapidement s'aggraver,au grand détriment de ce qui plaît surtout dans la femme, sa Beauté.

Le matin, au reveil, la tête est pésante, avec sensation de plénitude, de tension, après un sommeil léger mais peuplé de rêves effrayants qui fatiguent le cerveau au lieu de le reposer ; les sens sont très excitables : une lumière trop vive, les bruits stridents, la musique tapageuse impressionnent vivement et parfois, douloureusement à cause de la sensibilité exagérée des organes des sens ; l'état orageux de l'atmosphère transforme nos délicates sensitives en véritables bobines électriques ; elles montrent une grande impressionnabilité au froid, aux changements de température ; la moindre chaleur les abat, les énerve, les met en moiteur ; elles sont indolentes, paresseuses même, et cependant examinez-les au milieu d'une réunion mondaine, les traits animés, le teint éclatant, l'allure nerveuse : elles retrouvent une énergie, une vigueur sans pareille dans les soirées, dans les bals où l'on voit les plus chétives fatiguer les plus robustes danseurs. Mais cette dépense exagérée de force nerveuse laisse naturellement une grande prostration. Cet état de choses exige un traitement très facile à suivre n'importe où l'on se trouve, c'est même ce qu'il a de très agréable, mais à moins de vouloir bénévolement risquer sa santé, beauté et tous les agréments qui en découlent, il faut se resigner de traiter cette anémie compliquée de névrose ; une ou deux Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard après chaque repas accomplira des merveilles, car il est bon de le dire, aujourd'hui que le marché est encombré par le charlatanisme américain d'une foule de soi-disant remèdes qui ne soulagent que la bourse, la formule des Pilules de Bonard est approuvée par l'Académie de Médecine de Paris et employée dans le service des hôpitaux. On trouve ces pilules dans toutes les bonnes Pharmacies à raison de 50c la boîte, Envoyé par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boite 383 Bureau de Poste, Montréal.

NOTES LOCALES.

M. J. H. Picard est revenu hier du Lac des Esclaves. Bienvenue.

M. Wilfrid Gariépy est de retour d'un voyage de quelques jours à Morinville.

"L'Advertiser" n'a aucunement l'intention d'abandonner son bureau à Edmonton.

M. Maurice Connors et son épouse, autrefois de cette ville sont à présent résidents à Atlin Lake.

M. Eudore Voyer a été nommé agent local pour la Provident Savings Life Assurance de New York.

Le Cirque Main donnera une grande représentation à South Edmonton lundi le 14 courant à 1 heure p. m. Qu'on se le dise !

C'est dû aux employés du Bureau de Poste si nos abonnés de Morinville n'ont point eu leur journal hebdomadaire dimanche, et nous veillerons à ce que pareille erreur ne se repète pas.

C'est à tort que certains journaux anoncent le décès du Rév. P. A. Lacombe. Le Père Lecomte de St Boniface est trépassé, mais le P. Lacombe est plein de santé et promet de vivre longtemps encore.

MM. Gariépy & Chénier, viennent de recevoir un grand choix dans les pots à confitures et aussi 5000 lbs de Tabac Canadien de premièfe qualité, qu'ils vendent à 14c la lbs. N'oubliez pas de lire leur annonce.

Dimanche dernier a eut lieu chez M. Jules Royal une réunion d'intimes qui fut des plus magnifiques, cachet que portent toujours d'ailleurs les réunions de ce genre. M. et Mde Royal ont été d'une gracieuseté qui inévitablement ne manquera pas d'inviter leurs hôtes de dimanche à y retourner souvent.

On se demande si les billets de la banque Jacques-Cartier sont bons. Nous n'avons qu'à dire que ces billets sont garantis par les depôts faits par les banques du Canada au gouvernement. —A nos lecteurs qui sont en relations d'affaires avec la Banque nous conseillons d'être calmes et patients, la Banque Jacques-Cartier rouvrira ses portes nous le croyons fermement à courte échéance.

L'assemblée générale du club d'Edmonton, a eu lieu mardi soir et les officiers suivants ont été élus :

Prés.—M. KirKpatrick, Vic.-Prés. Geo. Roy. Comité,C. Gallagher,Taylor McGinnis, Wilson, Blowey et Stephens. M. Stephens a été élu secrétaire.

Bravo Edmonton ! Le règlement pour l'achat d'un marché a été défait samedi dernier par un vote de 71 à 49.

Notre directeur est revenu vendredi d'un court voyage à Vancouver, fait en compagnie des délégués amenés ici par M. l'abbé Morin, il est enchanté de son voyage, et il nous rapporte que les affaires dans la Colombie sont très actives. Vancouver, est une très belle ville de près de 30,000 âmes, dont 5 à 6 cents sont canadiens-français. Notre directeur, a aussi visité Banff, la célèbre place d'eaux de l'Ouest. La Cie du C. P. R. y a un magnifique hôtel, il y a aussi le Sanitarisme du Dr Brett. La Cie du C. P. R. a fait des efforts de génie pour traverser les montagnes rocheuses est c'est surtout dans cette section de la ligne qu'on peut admirer l'esprit d'entreprise et la belle et immense organisation de la puissante Compagnie.

BEAUMONT.

Notre paroisse a été dimanche dernier, honorée de la visite de Sa Grandeur Mgr Legal, de M. l'abbé Morin et du Révd P. Cunningham. Sa Grandeur a officié pontificalement et a administré les sacrements d'Eucharistie et de Confirmation à dix-neufs enfants. C'est pour la première fois que notre paroisse est témoin d'une démonstration religieuse aussi solennelle. Aussi l'église était-elle littéralement remplie. Un grand nombre de nos frères de confiances étrangères à la nôtre se sont empressés de se joindre à nous pour goûter la suavité que répandent toujours nos fêtes de ce genre.

Il y eut aussi renovation des vœux et bénédiction solennelle d'une Statue de Ste Anne donnée par les dames de Ste Anne.

Après la messe les plus anciens citoyens de la paroisse se rendirent auprès de Sa Grandeur pour lui faire l'hommage de leur respect.

Aux voyageurs.

En voyage rien de mieux que d'avoir dans sa valise une bouteille de **Baume Rhumal**.



AVIS PUBLIC

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés commissaires, par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis des Territoires du Nord-Ouest, donnent par les présentes avis au public, qu'à leur retour du district d'Athabasca en Octobre prochain, ils annonceront les lieux et dates, auxquels ils donneront rendez-vous aux Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest et, émettront des scrips pour les enfants des Métis nés, entre le 15 juillet, 1870 et la fin de Décembre, 1885.

JAMES WALKER,
ARTHUR COTE,
Commissaires pour les Métis.

Avis.

EST par les présentes donné, qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes ci-dessous mentionnées et toutes celles qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom Corporatif de la dite Compagnie sera "La Cie de Moulins de Beaumont, Limitée."

La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera Beaumont, Alberta.

Le capital de la dite Compagnie sera de quatre mille piastres (4000, divisé en quatre-vingt parts (80) de cinquante piastres chacune.

Le but et les objets pour lesquels l'incorporation est demandée sont d'acheter, d'acquérir, louer, vendre, mettre en opération des machineries pour battre le grain, pour scier et travailler le bois, posséder des immeubles, les hypothéquer et généralement faire tout ce qui est nécessaire au but et objets de la Compagnie.

Les noms et adresses des requérants sont MM. I. Lavigne, marchand, Onésime Goudreau, Bernard Chaurest, Louis Chartier, Etienne Fouquet, Hercule Preville, Augustin Lambert, cultivateurs tous de Beaumont, Alberta, qui seront les directeurs premiers et provisoires de la Compagnie.

Beaumont, 20 juillet, 1899.
FREDERIC VILLENEUVE,
Avocat des Requérants.

5 f.

LA LUMIERE DE DIEU

Le vieux pêcheur s'assit pesamment sur le rebord de la barque et il me regarda avec des petits yeux plissés.

—En ce temps-là monsieur, la Bretagne était bretonne, et, ne vous en déplaise, les cailloux n'en étaient pas plus durs. Mais nous n'avions pas de Casino......

Il s'interrompit pour changer sa chique de joue et lancer sur les galets un jet de salive méprisant.

—Nous n'avions pas de Casino...... C'est vous dire si je parle d'un temps lointain et simple. Or donc, au bout de mon doigt là, où s'amorce le lacis qui accède au phare, habitaient. Ramin et sa petite fille Noëlle. Ramin, un ancien timonnier sur les vaisseaux du roi ; Noëlle, une gracieuse fille aussi douce à voir qu'un beau jour. Elle avait les yeux bleus comme la "me" et les cheveux dorés comme nos ajoncs en fleur.

Fille de la "me" et fille de la lande elle chérissait la lande et la "me" d'une égale tendresse ; aussi, pour leur sourire à toutes deux elle montait sur la falaise ou pointe le phare aujourd'hui. Toute petite, à l'âge où les autres gambadent et rient,elle restait sur le sommet, pensive et grave, dominant l'étendue infinie de la terre et des flots, n'ayant d'autre société que la plainte du vent du large et les personnages immobiles d'un grand Calvaire que se trouvait là. De son vivant, mon père a pu voir ce Calvaire. Il y avait le bon Jésus sur sa croix ; à ses pieds, la Vierge-Mère, les bras tendus, et aussi St Jean prosterné. Le tout en chêne mal taillé, mais peint de couleurs vives que l'on renouvelait soigneusement dès que les embruns les avaient altérées.

Et c'était si bien peint, monsieur, qu'un jour la crédulité enfantine de Noëlle s'y trompa. Elle était montée là-haut avec son grand-père, et, remarquant la plaie rouge du Christ, elle imagina que cette plaie saignait réellement. Aussitôt, elle voulut l'essuyer, et, comme elle le disait en son babil innocent, "guérir le bon Dieu." Il fallut que Ramin l'enlevât dans ses vieux bras, tremblants, afin que la petite pût éponger la plaie imaginaire. Sans doute elle avait prémécisé cette action car elle avait apporté un beau mouchoir tout neuf. Enfantillage ! Certes, monsieur, mais le regard indulgent de Dieu approuva cette puérilité, peut-être simplement parce qu'il découvrit le fait d'un âme miséricordieuse. En somme, monsieur, que fit-elle de plus, dans un élan de pitié, celle que nous vénérons sous le nom de Sainte Véronique ? Et Dieu la récompensa d'un miracle.

Ce Calvaire étant la promenade favorite de Noëlle, vous vous étonnerez passé, lorsque vint pour elle le temps où les jeunes filles rêvent et soupirent il rôdait par là un beau garçon rougissant qui, dans cette histoire, se nomme Paulet.

Certes le Calvaire appartenait à tout le monde et n'importe qui avait le droit de s'y promener, et, pourtant (quoique notre Paulet chaque fois feignit une grande surprise et fit des allusions au hasard). Noëlle ne tarda pas à se douter que ce beau garçon ruminait quelque projet mystérieux dont il lui toucherait deux mots un jour ou l'autre.

Et ce jour vint. Un jour de joie et de triomphe, monsieur. La "mé", qui parfois est si méchante, immobile et muette, semblait se recueillir comme pour écouter, et il y avait juste assez de vent sur la plaine pour que les ajoncs s'inclinassent onduleusement approuvant de la tête ce que les deux enfants se disaient tout bas au pied du Crucifié.

Paulet disait : "Je t'aime", et Noëlle, émue et lasse d'émotion, disait "Je serai ta femme, si grand père y consent."

Ramin, d'abord, fit le diffile. Ce n'était pas qu'il fut égoïste ni avaricieux. Mais les vieilles gens instruits par l'expérience, sont méfiants à l'égard de la vie et considèrent l'avenir avec des yeux sévères, parce qu'ils ont vu beaucoup de passé. Toutefois quand il sut que Paulet venait d'acheter un bâteau, qu'il avait le cœur à l'ouvrage et des gros sous de côté, Ramin se rassura et accorda son consentement.

Alors bras dessus, bras dessous cette fois, les amoureux escaladèrent la falaise. La "me", la capricieuse "me" chantait tendrement ce jour-là, et la lande toute fleurie s'étendait comme une autre "me" dont les flots étaient d'or......Et au pieds du Calvaire, devant les flots et devant les fleurs, Paulet prit la main de Noëlle et il la fit sienne en lui passant au doigt l'anneau des accordailles.

L'avant-veille du jour fixé pour le mariage, Ramin, le béret sur l'oreille la pipe aux dents, et les mains derrière le dos, s'en vint en se dandinant, en vieux matelot faire son petit tour sur la grève. Calme plat, monsieur Il n'y avait pas de soleil, et, toutefois, le ciel, très blanc cuisait aux yeux. La "me" ne clapotait même pas et, de brise, vous n'en auriez pas rempli votre chapeau. Paulet, depuis le matin, était au large, monté sur son bâteau neuf qu'il avait appelé la "Promise". Avec lui, deux solides lurons : Yvon le Terradec, et le gros Le Tourneur.

Sans savoir pourquoi, Ramin se sentait mal à l'aise. Il avait quelque chose d'inexplicable partout qui pesait lourdement.. Ces idées-là, monsieur, passent quelquefois avant le malheur comme les pétrels avant la tempête.

Toute en errant, en chien qui flaire, il accosta quelques anciens du port qui, sans rien dire fumaient leur pipe et regardaient le ciel.

—Qu'est-ce que tu penses de ça. Prieur ? demanda Ramin au plus vieux.

L'autre leva les épaules, et sans répondre, montra la mer.

Elle était toujours très calme. Seulement, de blanche, elle était devenue couleur d'ardoise. Et, toute là-bas, une brume montait, estompant l'horizon en tirant sur le ciel une raie grise. Et comme Ramin voyait cela, une envolée de mouettes piailla au-dessus de sa tête.

Alors Prieur ôta sa pipe de ses dents et dit seulement.

—Tempête !

Et Ramin comprit ce pourquoi il étouffait de vague engoisse depuis le coup de midi. Sur le port les femmes commençaient à parler bas. De toutes vieilles quittaient le tricot, s'envenaient inquiètes, sur les seuils, et marmottaient des mots qui leur faisaient peur.

C'est que maintenant toute une moitié du ciel disparaissait sous la brume de cendre... A sec de toile, les barques rentraient, et, à l'écume des avirons, aux dos ployés des hommes, on comprenait que ces gens-là ramaient pour leur peau.

Ramin tout à coup se sentit tirer par la manche. Noëlle était là : l'inquiétude noircissait ses beaux yeux bleus. Ramin essaya de la rassurer. Pour sûr, le temps s'encrassait, mais Paulet était fin matelot et la "Promise" un bâteau sûr... Et puis la danse ne commençait qu'à la nuit...

Hélas, pour ce pauvre vieillard et cette innocente enfant, chaque barque signalée était un espoir suivi de déception et, à force de compter les embarcations ; ils constatèrent que seule la "Promise" tenait encore la mer.

Noëlle se détourna, voulant s'appuyer sur Ramin. Il était à côté d'elle, mais elle ne le vit pas. Car tout d'un coup,—d'un seul—la nuit s'était faite.

Cette nuit-là, monsieur, la fin du monde sembla venue et chacun pria pour son âme. Même encore aujourd'hui l'on en parle peu souvent très-bas, car, l'épouvante des pères tremble encore dans les fils......

Ni mer, ni ciel. Sans relâche, comme si tous les démons d'enfer les eussent fouaillées par derrière, les lames surgissaient de ce noir. Lorsqu'un éclair crevait le ciel on frémissait d'horreur à les voir, hautes de cent pieds, blanches, baveuses, et battant la falaise avec un tel fracas que les pâtres aux confins de la lande, s'enfuyaient...

Aux hurlements de la trombe, aux fureurs du vent, aux détonations des parquets d'eau s'écrasant sur le roc, répondaient les roulements sourds d'une montagne qui s'éboule. C'était un pan de falaise qui trop longtemps miné s'en venait en bas. Il est notoire que les gorges de Trévelec, qui s'ouvrent à cinq lieues d'ici datant de cette nuit-là. Auparavant la falaise ne formait qu'une muraille jusqu'à Huz.

Et par dessus tout cela monsieur, ronflait au ciel le tonnerre de dix orages......

Au fond de l'anse,on avait à grand'-peine allumé un feu d'ajoncs, et c'était une pitié de voir à cette lumière qui se tordait au vent, les femmes accroupies et les hommes debout rageurs, furieux de leur impuissance.

L'affrontement quotidien des mêmes dangers crée du moins chez nous une solidarité touchante. Ces femmes rassurées, ces hommes rentrés à temps, songeaient tous et toutes à Paulet et à son équipage.

Chaque moment, la perte de la "Promise" devenait plus certaine, Car nous n'avions pas de phare à cette époque, à peine un méchant brûlot. Si la coque de la "Promise" avait résisté au terrible assaut des lames, elle serait infailliblement brisée sur la jettée.

Planté devant le vieux prieur, Ramin criait à pleine gorge des choses qu'on ne pouvait entendre, et, blottie parmi les femmes. Noëlle, les yeux dilatés semblait frappée de stupeur,

Alors, et comme Ramin vaincu par la douleur pleurait de grosses larmes, on aperçut dans une accalmie, un tremblement de clochette. C'était le curé précédé d'un enfant de chœur, qui descendait pour dire devant les flots furieux la prière des morts.

A ce spectacle, Ramin chercha sa petite fille afin de la soutenir durant cette suprême épreuve. Mais Noëlle avait disparue....

Elle avait fui, comme une folle. Cinglée par la pluie, bousculée par le vent, elle courait, elle courait dans la nuit. Vingt fois, elle tomba, s'en sanglantant sur les pierres, se blessant aux aspérités du rocher, vingt fois elle reprit sa course, et, plus morte que vive elle arriva enfin au Calvaire où, peur ne pas s'affaiser, elle enlaça éperdument les pieds du Sauveur.

La vie que j'ai menée m'a rendu ruge comme notre granit. Ma peau est dure comme celle du requin et je crois bien que mon cœur est aussi récalcitrant. Pourtant mes yeux se brouillent et me piquent lorsque je songe au long flot de douleur que cette enfant épancha sur les pieds de Jésus... pauvre petite voix suppliante et grêle dans la voix démente de l'oragan......

Et tous les jolis souvenirs qui tout exprès, méchamment, s'en revenaient ajouter à sa détresse. Sur le port, le feu se mourait faute de guérets et la prière des morts touchait à sa fin.

L'accalmie continuait, comme si la mer ayant accomplit son œuvre de destructions, se reposait en engloutissant ses victimes. Et chacun put entendre distinctement la voix du prêtre qui psalmodiait :

—"Requiescant in pace"......

Alors, monsieur, au moment où l'enfant de chœur ouvrait la bouche pour la réponse résigné se fut ceci qui résonna à l'entrée du chenal :

—La barre dessous toute...... laisse arriver !

C'était la voix de Paulet !

Et la "Promise" aborda en raclant les galets. On s'y précipita. Paulet d'un grand geste mécanique écarta les curieux. En vain l'interrogeait-on. Pas de réponse, et même Ramin ne fut pas plus heureux. Paulet marchait comme ces hommes hallucinés qui marchent en dormant. Les yeux dardés vers un point invisible de l'espace, il marchait à pas vifs, et bientôt on le perdit dans la nuit.

Alors, Yvon de Terradec tendit le bras et dit :

—Devant vous, monsieur le recteur, et vous tous mes amis devant Dieu qui nous attend et nous juge, je jure qu'en cette nuit où ma tête grise est devenue toute blanche Paulet nous a conduit comme un sorcier, sans que je puisse lui faire le reproche d'une seule embardée, et qu'il a doublé la passe aussi tranquillenent qu'en plein jour.

Ce qui s'était passé monsieur ?

Nous autres qui n'avons pas étudié dans les livres, nous sommes sans doute bien aisés à tromper, et nous avons la candeur de croire ce que crurent nos pères...... Je vous dirai seulement ce que d'rent Noëlle et Paulet lorsqu'on les retrouva embrassés au pieds du Calvaire.

Paulet témoigna qu'étant au large, au moment où la tempête faisait le plus de rage et où il désespérait de se sauver, lui et ses compagnons, il avait aperçu soudain une grande lueur projetée de la terre et qui illuminait toute la furie des flots. Ce jour merveilleux semblait jaillir d'un seul point de la falaise et il n'était perceptible que pour lui seul car ces matelots consultés déclarèrent ne l'avoir pas distingué. Toujours est-il que Paulet manœuvra droit sur cette clarté mystérieuse et pu ainsi gagner le port sans se briser sur la jettée. A terre une force irrésistible l'avait aimanté vers la falaise, et, lorsque l'ombre s'était de nouveau faite pour ses yeux il avait senti les genoux du Christ que Noëlle inanimée tenait enlacés.

Devant le recteur et les gens assemblés, celle-ci raconta simplement qu'à l'instant le plus cruel de sa détresse, une sorte de sommeil, réposant et très doux, avait appesanti ses yeux, mais que, devant de les fermer, elle avait vu une clarté merveilleuse s'allumer sur le flanc blessé du Christ, à l'endroit même où sa pitié puérile s'était autrefois posée......

Eugène Bourtle.